Date de création/révision: 20/12/1993

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-78

RAISON SOCIALE
DiverseyLever

RISQUES SPECIFIQUES

Pas de risque spécifique connu

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT	CAJOLINE
- REFERENCE	78
- FOURNISSEUR	DiverseyLever 9-11, avenue du Val de Fontenay 94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex
Téléphone / Fax	01.45.14.76.76 - Fax : 01.45.14.76.11
E-mail / Site internet-	
Numéro d'appel d'urgence	01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation
Assouplissant du linge au dernier rinçage.

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide cationique

Constituants contribuant aux dangers

CHLORURE DE DI-SUIFDIMETHYLAMMONIUM
R 36-38 1 à 5%

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Pas de risque spécifique connu.

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
LAVER IMMEDIATEMENT ET ABONDAMMENT AVEC DE L'EAU ET CONSULTER IMMEDIATEMENT UN SPECIALISTE,SI NECESSAIRE.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :
laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.Enlever tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- EN CAS D'INGESTION:RETIRER LE PRODUIT DE LA BOUCHE . BOIRE 1 OU 2 VERRES D'EAU (OU DE LAIT). CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN OU LE CENTRE ANTI-POISONS (1) 40.37.04.04
-En cas d'inhalation des vapeurs aéro sols retirer de la source d'exposition et installer dans une zone aérée.
- EQUIPEMENT SUR LE LIEU DE TRAVAIL
Fontaine oculaire et lavabo.
Douches, en cas de manipulation de quantités importantes de produit.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L’INCENDIE

- Moyens d’extinction

- EQUIPEMENT DE PROTECTION : comme pour le contrôle de l'exposition
Produit non inflammable.En cas d'incen die, utiliser les moyens d'extinction spécifiques au produit cause de l'incen die.
Pas de risque d'explosion connu.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

Comme pour le contrôle de l'exposition.
Oter tout vêtement souillé ou éclaboussé

- Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas rejeter le produit pur :
Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte.
Recueillir dans un conteneur étiqueté adapté pour destruction par un centre agréé.Laver les résidus à grande eau.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Eviter la formation de gouttelettes aéro sols. Eviter tout contact avec les yeux. Eviter les contacts prolongés avec la peau.Ne pas mélanger avec les détergents classiques de type anionique.

STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine et fermé. Stocker à température > 0° et à l'écart d'une source de chaleur. CRAINT LE GEL.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Port de gants et de lunettes de protec tion.
- Port de vêtements appropriés

SUR LE LIEU DE TRAVAIL :
Fontaine oculaire et lavabo.
Douches,en cas d'utilisations importan- tes de produit.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide opalescent bleu et parfumé.

PH pur à 20°: 2,8 - 3,2

Température de changement d'état

Déphase à température < 0°C

Point d'éclair

non applicable

Caractéristique d'explosivité

non applicable

Densité

à 20°C : 0,990 - 1,000

Solubilité

soluble dans l'eau en toutes proportions

10- STABILITE ET REACTIVITE

Produit stable, pas de réaction dangereuse connue. Ne pas mélanger avec les anioniques : formation d'un complexe qui précipite.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- YEUX : provoque une atteinte sévère temporaire
- PEAU :irritant en cas de contact pro longé ou répété

INGESTION: provoque des irritations des muqueuses digestives.

- INHALATION :irritant des voies respira toires supérieures en cas d'inhalation de vapeurs.

Maladies Professionnelles : tableau n°65

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Le produit ne doit pas être rejeté direc tement dans l'environnement aquatique sans pré-traitement. Le dérivé cationi que sera éliminé efficacement au cours du traitement des eaux de rejet.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur tant pour le produit que pour les emballages.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RTMDR

Produit non classé suivant la réglementa tion

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Produit non classé suivant la réglemen- -tation sur les préparations dangereuses

Date de création/révision: 20/12/1993

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	**5 à < 15**	**15 à < 30**	**30 et +**
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

	Absence	**Présence**
ENZYMES	X	
CONSERVATEURS	X	
DESINFECTANTS	X	

Manipuler et utiliser suivant les recommandations indiquées dans la fiche technique et sur l'étiquette.
Toutes les fiches de données de sécurité 'de nos produits classés ''Dangereux''' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL VERT N° 08.36. 05.00.99 (service gratuit)